AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

13 Juillet 1966

Supplément n° 2 au Bulletin du mois de Juillet 1966

/ Avertissement /

GRANDES CULTURES

POMMES DE TERRE

MILDIOU

En raison des conditions météorologiques actuelles, il est nécessaire d'assurer une bonne protection des cultures depommes de terre, en particulier les variétés sensibles au Mildiou. Un nouveau traitement fongicide préventif devra être appliqué dès réception du présent avis.

Naturellement, cette prescription ne concerne pas les cultures de variétés précoces dont l'arrachage est envisagé dans un délai rapproché (8-10 jours). Dans ces cultures on peut, tout au plus, opérer un défanage chimique notamment s'il y a présence de taches sur feuillage représentant un risque de contamination pour les tubercules.

La destruction chimique des fanes peut être opérée en utilisant le Chlorate de soude à la dose de 20 kg/ha avec addition d'un mouillant ou un défanant du commerce à la dose indiquée par le fabricant.

HOUBLON

MILDIOU

Les pluies fréquentes de cette dernière décade ont été favorables au Mildiou du houblon et la présence de cette maladie peut être remarquée dans certaines cultures insuffisamment protégées.

Il est donc nécessaire de maintenir une bonne protection des cultures arrivées au stade de la floraison, considéré comme le début d'une période de grande sensibilité.

Un nouveau traitement devra être réalisé avant le 18 Juillet.

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis - 2ème génération)

Les vols de papillons de 2ème génération ont été importants en toutes régions et l'on peut s'attendre à une attaque sévère, d'autant plus que les conditions atmosphériques actuelles sont favorables à l'évolution de ces Tordeuses.

Un traitement insecticide devra être exécuté à partir du 15 Juillet en commençant par les expositions les plus chaudes.

.../...

On utilisera un produit efficace (voir liste en votre possession) en évitant d'employer le D.D.T. dans les secteurs à prédominance de Cochylis (ce dernier produit ayant une action insuffisante vis-à-vis de cette espèce).

Le traitement devra être très soigné et réalisé de préférence en poudrage.

OIDIUM DE LA VIGNE

On note une légère extension de l'Oïdium. Il convient donc de surveiller les parcelles, de façon à pouvoir, le cas échéant, apprécier la nécessité d'exécuter un traitement spécifique approprié.

BOTRYTIS (Pourriture grise - Pourriture du pédoncule)

La lutte contre cette maladie reste difficile et n'a pas trouvé jusqu'ici de solution totalement satisfaisante.

Toutefois, à la suite des travaux d'expérimentations réalisés les années passées dans différentes stations viticoles (Champagne, Alsace notamment) on peut retenir l'intérêt de certains produits tels que le Dichlofluanide (Euparène) et le Phaltane.

Les traitements avec ces deux produits peuvent être effectués dans les conditions suivantes :

- 1ère application avant fermeture de la grappe.
- 2ème application 15 jours plus tard, avec répétitions éventuelles en cas de conditions très favorables au champignon.

Il est à noter que le développement du Botrytis dans nos régions est fortement influencé par le maintien de l'humidité en arrière saison et la sévérité des attaques des Vers de la grappe. La lutte contre ces Tordeuses est donc essentielle et doit être conduite efficacement.

/ Information /

CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI

En raison des risques d'extension rapide de cette maladie, il est indispensable d'effectuer un traitement fongicide tous les 10 jours (rappel de notre note du 20 Mai).

MILDIOU DE LA TOMATE

Compte tenu de l'humidité actuelle, augmenter sensiblement la cadence des traitements fongicides.

ARBRES FRUITIERS A NOYAUX

CERISIER

ANTHRACNOSE DU CERISIER

Dans les situations les plus exposées à cette maladie, opérer un traitement fongicide au cours des prochains jours. On utilisera l'un des produits suivants : Doguadine, Manèbe, Dichlone, Oxyquinoléate de cuivre, Phaltane, Captane ou Thirame.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.